EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 06/06/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 3 juin 2019
D-2019/211

Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53
M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Alexandra SIARRI

CAPC musée d'art contemporain. Subvention de l'IFA - Institut für Auslandsbeziehungen. Convention. Autorisation. Signature.

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le CAPC musée d'art contemporain de la Ville de Bordeaux présente tout au long de l'année une programmation riche et variée d'expositions temporaires et permanentes.

Dans ce cadre, une exposition consacrée à l'artiste japonaise Takako Saito est présentée du 8 mars au 22 septembre 2019. C'est la première grande monographie consacrée à cette artiste. Elle rassemble plus de 400 œuvres de natures diverses (sculptures, livres, vêtements, etc.) et retrace plus de 50 ans d'une pratique artistique riche et hétérogène.
L'IFA (Institut für Auslandsbeziehungen) situé à Stuttgart a souhaité soutenir cet évènement en versant une subvention de 6 000 euros.

Une convention a été rédigée précisant les modalités de ce partenariat.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :
- solliciter ce financement sous forme de subvention dans le cadre du projet décrit ci-dessus ;
- accepter cette subvention ;
- signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

Accord de financement dans le cadre du programme de financement des expositions

Funding agreement within the exhibition funding programme

entre le
Institut für Auslandsbeziehungen e.V.
Charlottenplatz 17
D-70173 Stuttgart
Ellen Strittmatter

between the
Institut für Auslandsbeziehungen e.V.
Charlottenplatz 17
D-70173 Stuttgart
represented by Dr. Ellen Strittmatter

et
and

la Ville de Bordeaux, pour le CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux
7 rue Ferrère
33000 Bordeaux
France
représentée par Nicolas Florian, son Maire, habilité aux fins des présentes par délibération …. du … reçue en préfecture le….

la Ville de Bordeaux, for the CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux
7 rue Ferrère
33000 Bordeaux
France
represented by Nicolas Florian, mayor

Numéro du projet : ASF-1153/2018
Titre du projet : Takako Saito
08.03.2019 - 22.09.2019

Project number : ASF-1153/2018
Project title : Takako Saito
08.03.2019 – 22.09.2019

CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux, France
Takako Saito

CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux, France
Takako Saito

1.
En fonction des disponibilités budgétaires pour l'année 2019, l'Institut für Auslandsbeziehungen e.V. (ifa) contribuera à la réalisation du projet « Takako Saito » **à concurrence de 6 000,00 euros** au titre des **frais de voyage et de transport**.

1.
On condition that the Institüt für Auslandsbeziehungen e.V. (ifa) has funding available for the year 2019, ifa will provide for the realisation of the project **Takako Saito**

up to 6.000,00 Euro

for **travel, transportation costs.**

2.
Toute modification concernant la nature du projet, les artistes impliqués, le budget, la durée ou le lieu d'exposition doit être notifiée par écrit avant le début du projet.

2.
Any changes to the project, the artists involved, the budget, the project duration and the location must be advised in writing before the project begins.

3.
Le soutien fourni par l'ifa est à mentionner dans toutes les publications ayant trait au projet. À cet effet, l'ifa mettra à disposition par courrier électronique son logo, qui peut également être téléchargé sur son site web. Le logo doit également figurer de manière visible dans les espaces d'exposition et les espaces attenants.

3.
The support provided by ifa must be mentioned in publications ; we will e-mail you the ifa logo and its also available for download on the ifa website. The ifa logo must also be visibly displayed in the exhibition spaces and in the area around the project.

4.
La facture doit être soumise au plus tard un mois après la fin du projet.

Les éléments suivants sont requis pour la facturation :
- factures originales des billets d'avion et de transport à concurrence de 6 000 € ;
- cartes d'embarquement originales ;
- compte bancaire et adresse postale du titulaire du compte ;
- formulaire d'évaluation ;
- carton d'invitation, matériel de presse et publications concernant le projet.

Les directives de facturation peuvent être téléchargées sur le site web de l'ifa.

4.
Invoicing documents must be submitted no later than one month after the end of the project.

The following is required for invoicing :

- Original flight and transport invoices up to 6,000 €
- Original boarding passes
- Bank account and postal address of the account holder
- Evaluation form
- Invitation card, press and information material regarding the project

Invoicing guidelines can be downloaded from the ifa website.

5.
Les images pour le site web de l'ifa doivent être fournies libres de droits d'auteur.
Résolution : 300 dpi minimum. Taille : 620 x 300 pixels.

5.
Pictorial material for the ifa website must be provided copyright-free to the ifa : minimum 300 dpi, size 620 x 300 pixels.

En signant l'accord de financement, le signataire accepte que l'ifa conserve toutes les données à caractère personnel et les partage avec des tiers si cela s'avère nécessaire au financement du projet. Le signataire accepte par ailleurs que soient rendus publics les noms des bénéficiaires du financement, le projet et une photo du projet libre de droits d'auteur.

By signing the funding agreement the sigantory agrees that the ifa may save all personal data and pass it on to third parties in so far as this is necessary for the project funding.The signatory also agrees to publicity disclose the names of the persons receiving funding, the project and a copyright-free project photo.

Lieu, date	Lieu, date
Place, date	Place, date
Dr. Ellen Strittmatter Head of Art Department Institut für Auslandsbeziehungen e.V.	Par délégation, Fabien Robert Premier adjoint au maire de Bordeaux chargé de la culture Vice-président de Bordeaux Métropole By delegation, Fabien Robert First deputy mayor of Bordeaux in charge of Culture Vice-President of Bordeaux Métropole